

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.03.2021	15h35	21.155	DESC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Pour une juste indemnisation du secteur culturel

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État de mettre en place une aide forfaitaire complémentaire pour les actrices et acteurs culturel-le-s pour la période allant de septembre 2020 à mars 2021. Ceci avec au moins les mêmes montants que la première période, c'est-à-dire 700'000 francs.

Développement :

La situation critique que vivent les actrices et acteurs culturel-le-s n'est plus à démontrer. Des solutions ont pu être mises en place au mois de décembre, telles qu'une aide forfaitaire complémentaire pour les travailleuses et travailleurs du domaine culturel. Une aide bienvenue et qui, par l'entière utilisation du montant de 700'000 francs qui lui était alloué, a montré l'importance et la nécessité d'une telle mesure. Cette mesure ne couvrait toutefois que la période allant de mars à août 2020. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée, au contraire. Les contrats de durée déterminée, qui sont nombreux dans ce domaine, ont notamment été exclus des mesures RHT de septembre à décembre 2020.

Au vu de la prolongation du deuxième arrêt du secteur, la reconduite d'une telle mesure de soutien forfaitaire est plus que nécessaire. Les indemnisations existantes ne sont pas suffisantes pour faire face à la situation. Il est nécessaire que le canton joue son rôle de dernier filet social. Les chiffres de la Task Force Culture romande sont plus qu'alarmants : 43% des acteurs culturels romands ont peur de devoir changer de profession en raison de difficultés financières résultant de la crise du Covid-19 ; 46% des entreprises culturelles jugent leur situation comme étant « sérieuse à catastrophique ».

Sur la base de ces données, il en va de la survie de la culture et de ceux qui la font vivre dans notre canton de réactiver le fonds d'indemnisation forfaitaire complémentaire mis en place en fin d'année passée.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Corine Bolay Mercier	Karin Capelli	Tristan Robert
Gregory Jacquet	Jonathan Gretillat	Pierre-Alain Borel
Philippe Loup	Laurent Duding	Johanne Lebel Calame
Florence Nater	Laura Zwygart de Falco	